

Ouverture de la séance à
19 h 30.

Présents :

Jonathan ARS,
Bernard BACON,
Lionel GOSSE,
Christian LEMOINE,
Hélène MARTIN,
Bernadette PASCAL,
Jean-Claude PEPIN,
Corinne RICOU-LAFONT,
Gilbert SERODES.

Absents :

Romain NAUTON,
Nicolas LOUBIER.

Rédacteur :

Christian LEMOINE

Secrétaire de séance :

Hélène MARTIN

Fin de séance :

21 h 30

Réunion du conseil municipal du 02/12/2015.

Table des matières

1	Ordre du jour.....	1
1.1	Modification des statuts de la Communauté de Communes Margeride-Est.....	1
1.2	Publi-services : règles de maintien des primes	1
1.3	Participation transport scolaire 2014/2015	1
1.4	Approbation du contrat territorial	1
1.5	Indemnités de conseil et de budget 2015	2
1.6	Service de médecine préventive du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale Lozère	2
1.7	Nouveaux périmètres des Communautés de Communes.....	2
1.8	DETR 2016	2
1.9	Taux d'avancement de grade 2016	2
1.10	Demande de subvention collègue Joachim BARRANDE.....	2
1.11	Dissolution du CCAS.....	2
1.12	Conventions de pâturage	2
1.13	Préparation du journal de fin d'année	2
1.14	Modification du planning pour les élections.....	3
2	Divers.....	3

1 Ordre du jour

1.1 Modification des statuts de la Communauté de Communes Margeride-Est

Ajout de compétences : action sociale, action de développement
économique, soutien des activités agricoles et forestières.

Délibération : **Déjà validé lors d'un précédent CR,
accord unanime.**

1.2 Publi-services : règles de maintien des primes

Primes maintenues pendant les arrêts maladie.

Délibération : **Accord unanime.**

1.3 Participation transport scolaire 2014/2015

Coût moyen annuel d'un élève transporté : 1936 €. Participation
demandée par élève : 387 €. Pour Saint-Symphorien : 12 élèves concernés,
soit 4 644 €.

Délibération : **Accord unanime.**

1.4 Approbation du contrat territorial

Autorisation pour le Maire à signer le contrat territorial.

Délibération : **Accord unanime.**

1.5 Indemnités de conseil et de budget 2015

Indemnité forfaitaire pour la préparation du budget par perception de Langogne.

Délibération : Accord unanime.

1.6 Service de médecine préventive du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale Lozère

Possibilité de changer de médecine du travail (CMIST d'Alès par CDG 48).
Avantages : plus de facilités à obtenir des subventions. Inconvénients : 150 € plus cher.

Délibération : Accord unanime.

1.7 Nouveaux périmètres des Communautés de Communes

Carte préfectorale (10 établissements publics de coopération intercommunale [EPCI] au lieu de 23 actuellement) ou carte du conseil départemental (6 EPCI).

Délibération : Déjà validé lors d'un précédent CR, accord unanime pour la carte du CD48.

1.8 DETR 2016

DETR : dotation équipement des territoires ruraux ; Dossier éventuel à transmettre à la Préfecture avant le 31 janvier 2016.

1.9 Taux d'avancement de grade 2016

Avancement au grade d'Adjoint administratif principal de 1^{ère} classe pour Karine LOUBIER.

Délibération : Accord unanime.

1.10 Demande de subvention collègue Joachim BARRANDE

Organisation d'un voyage scolaire en Angleterre du 13 au 20 mars 2016. Deux enfants de la commune sont concernés par ce voyage, pour un coût de 333 € par enfant. Demande d'aide financière.

Délibération : Accord unanime pour une subvention de 200 €.

1.11 Dissolution du CCAS

Pour les communes de moins de 1500 habitants, possibilité de rattacher le budget de la CCAS au budget principal de la commune.

Délibération : Accord unanime.

1.12 Conventions de pâturage

Renouvellement des conventions de pâturage qui arrivent à échéance le 31/12/15, durant la première quinzaine de décembre.

1.13 Préparation du journal de fin d'année

A définir lors du prochain CR.

1.14 Modification du planning pour les élections

8 h 00 – 10 h 00	Corinne LAFONT-RICOU Bernard BACON
10 h 00 – 12 h 00	Bernadette PASCAL Jean-Claude PEPIN
12 h 00 – 14 h 00	Jonathan ARS Romain NAUTON
14 h 00 – 16 h 00	Lionel GOSSE Gilbert SERODES
16 h 00 – 18 h 00 Et jusqu'à la fin du dépouillement	Nicolas LOUBIER Christian LEMOINE

2 Divers

Remplacement de radiateurs au gîte de Chams.

Bâtiment menaçant ruine à Donaldès : accord entre la mairie et les propriétaires pour la mise en sécurité de la maison.